



Bordeaux, le 29 avril 2020

## Coronavirus : point de situation

### Près de 400 000 euros investis par l'ARS pour équiper chaque EHPAD de Nouvelle-Aquitaine d'une tablette numérique

**Au début du mois de mai, les 891 EHPAD de Nouvelle-Aquitaine seront tous dotés d'une tablette numérique financée et mise à disposition par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Cette initiative répond à deux objectifs majeurs : faciliter la réalisation de téléconsultations avec des médecins afin de continuer à garantir un accès aux soins et maintenir le lien virtuel avec les familles.**

Ainsi, **l'ARS Nouvelle Aquitaine s'associe aux initiatives solidaires déjà engagées par de nombreux partenaires territoriaux publics, associatifs et privés.** Toutes ces actions vont dans le même sens : soutenir les professionnels qui au quotidien font face sans relâche à cette crise sanitaire et faciliter, autant que faire se peut, la vie quotidienne des personnes qui résident dans ces établissements.

La difficulté de vivre confinés depuis plusieurs semaines et le manque d'échanges directs avec leurs proches augmentent les phénomènes d'anxiété chez certains résidents d'EHPAD. L'assouplissement du cadre des visites depuis le 21 avril contribue très directement à un apaisement. Les équipements numériques, dont l'usage est accompagné au quotidien par les professionnels des EHPAD, viennent soutenir ce renforcement des liens familiaux et sociaux. **Un échange virtuel ne remplace pas la visite réelle d'un proche mais il peut faciliter les échanges, permettre, pour les familles, d'apprécier l'état de santé de la personne âgée et maintenir le lien quotidien avec elle.**

La télémédecine est l'une des modalités essentielles de suivi de la santé des résidents dans un contexte de confinement. Avant la crise, 72% des EHPAD étaient déjà équipés ou en cours de l'être (par des solutions fixes) et 50% ont indiqué avoir, au 28 avril, pu développer des actes de télémédecine tant vers les établissements de santé que vers les professionnels de santé libéraux.

**Ces tablettes numériques viennent donc utilement compléter les solutions concrètes de télémédecine en cours de déploiement avant la crise sanitaire.** Là encore, l'outil ne fait pas tout. La dynamique de coopération territoriale est très forte entre les différents professionnels et les établissements, soutenue par les organisations professionnelles et les fédérations.

L'ARS les remercie de leur engagement quotidien et souhaite faciliter et renforcer ces coopérations au service de nos concitoyens les plus fragilisés par cette crise sanitaire.

Ces tablettes seront livrées, au cours de la semaine du 4 mai, dans les 12 établissements supports des GHT puis diffusées dans chaque EHPAD de la région, via le circuit de distribution mis en place pour les masques. Là encore l'ARS remercie les établissements support de GHT pour leur mobilisation.

Pour se familiariser avec l'utilisation de ces outils, **chaque EHPAD de la région pourra être accompagné par le GIP ESEA, promoteur de la e-santé en Nouvelle-Aquitaine.** Des tutoriels seront aussi mis à disposition afin que les utilisateurs puissent être rapidement autonomes.

**Ce n'est qu'une première étape, l'ARS se préoccupe également des établissements pour personnes handicapées et des services de soins à domicile**

**L'ARS va engager très prochainement la même démarche pour les établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap** (et tout particulièrement les MAS, FAM, établissements pour enfants polyhandicapés...). Il s'agit là aussi d'accélérer le déploiement des activités de télémédecine déjà engagées depuis 2019.

Du côté des services à domicile (SSIAD, SPASAD) le recours aux tablettes numériques répond à des usages différents comme la transmission d'informations entre professionnels de santé ou l'accès au dossier. **L'ARS étudie également de renforcer l'équipement des équipes des services de soins à domicile dans un contexte de sollicitations qui vont se renforcer dans la période qui s'ouvre.**

**Pour garantir un accès permanent à internet dans tous les EHPAD**



Pour permettre d'utiliser ces tablettes dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'existence de zone blanche sur l'accès au haut débit, **l'ARS lance un appel à la solidarité auprès des acteurs de la téléphonie mobile, des fournisseurs d'accès à Internet et de toutes structures pouvant proposer de telles solutions (collectivités territoriales, acteurs privés...)** afin que les EHPAD ne disposant pas de réseau Wifi puissent bénéficier des équipements sans-fil nécessaires (bornes Wifi, clés/routeurs 3G ou 4G).

Cette participation peut se faire sous forme de prêts ou de dons.

**Pour faire un prêt ou un don, il suffit de renseigner le formulaire en ligne [en cliquant ici](#).**

Plusieurs collectivités territoriales, municipalités, entreprises privés (commerce multimédia, boutique de téléphonie, ...), associations, fondations ont ces dernières semaines fait des dons d'équipements numériques.

Par exemple, le SYNERPA (Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées), en partenariat avec France Silver Eco, la FEHAP, la FHF et l'UNCASS et grâce au soutien de la fondation du Crédit Agricole, vient également de proposer d'équiper les EHPAD en outils numériques (tablettes, équipements Wifi).

Pour bénéficier de cette aide, les EHPAD peuvent renseigner le [formulaire en ligne](#).

-----

# Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

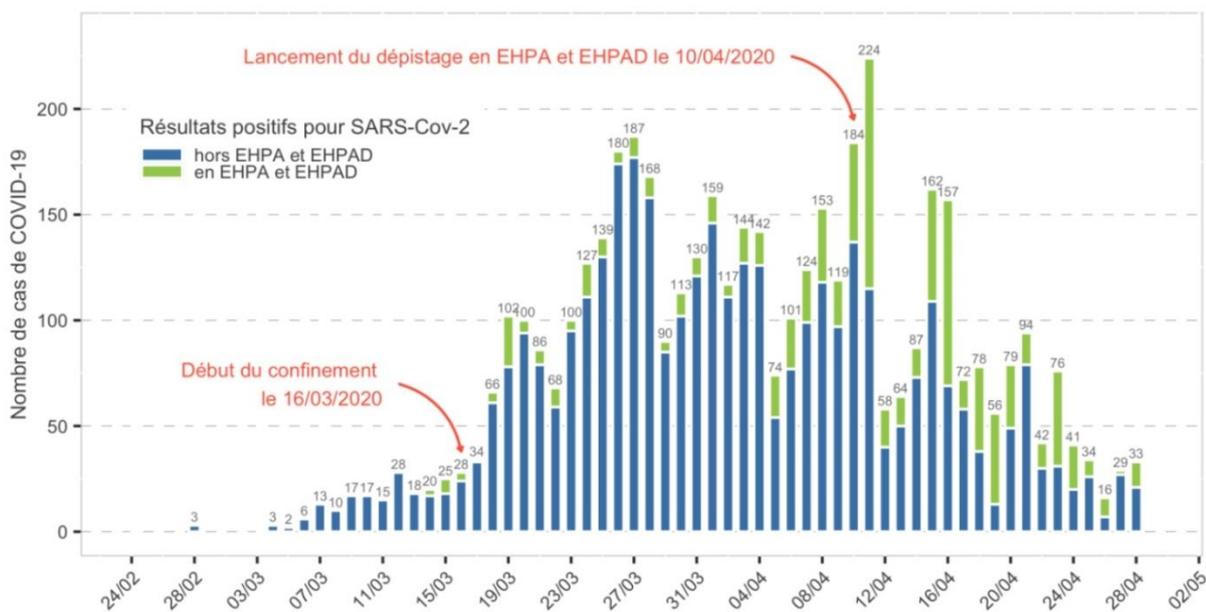
## >> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **33 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 28 avril**, ce qui porte le total à **4 615** depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel :

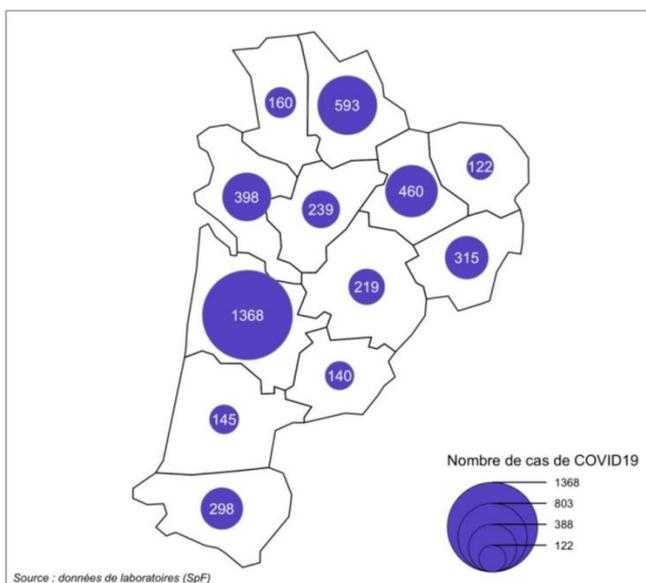
- ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.
- les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.

**| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 diagnostiqués par jour en Nouvelle-Aquitaine au 28 avril 2020 (N = 4615)**



Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les EHPAD ayant identifié au moins un cas confirmé de Covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région. (Source : Santé publique France)

**| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 par département en Nouvelle-Aquitaine au 28 avril 2020**



(Source : Santé publique France)

## >> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **663 personnes sont actuellement hospitalisées** <sup>(1)</sup> (- 53 par rapport à la veille)
- **117 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** <sup>(1)</sup> (-9 par rapport à la veille)
- **1 385 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie <sup>(1)</sup> (+70 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 313 décès** <sup>(1)</sup> **parmi les personnes hospitalisées** (+11 par rapport à la veille).

<sup>(1)</sup> Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 28/04 à 10h30

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 29 avril 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
<b>TOTAL</b>	<b>663</b>	<b>117</b>	<b>1385</b>	<b>313</b>
<b>DEPARTEMENTS<sup>1</sup></b>				
Charente (16)	8 (1%)	2 (2%)	37 (3%)	11 (4%)
Charente-Maritime (17)	68 (10%)	12 (10%)	87 (6%)	41 (13%)
Corrèze (19)	76 (11%)	11 (9%)	64 (5%)	26 (8%)
Creuse (23)	34 (5%)	11 (9%)	22 (2%)	5 (2%)
Dordogne (24)	27 (4%)	3 (3%)	59 (4%)	9 (3%)
Gironde (33)	234 (35%)	49 (42%)	644 (46%)	112 (36%)
Landes (40)	19 (3%)	4 (3%)	50 (4%)	10 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	32 (5%)	3 (3%)	42 (3%)	5 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	50 (8%)	5 (4%)	165 (12%)	25 (8%)
Deux-Sèvres (79)	28 (4%)	2 (2%)	39 (3%)	16 (5%)
Vienne (86)	47 (7%)	9 (8%)	86 (6%)	31 (10%)
Haute-Vienne (87)	40 (6%)	6 (5%)	90 (6%)	22 (7%)

(Source : Santé publique France)

## >> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpa et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1er mars 2020 au 29 avril 2020 à 9h

	Données en Ehpa par département												Total régional Ehpa	Total régional autres EMS	Total régional tous étabts
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
Nombre de signalements <sup>1</sup>	23	42	11	21	22	85	17	14	67	33	19	9	363	150	513
Nombre de résidents confirmés	30	56	3	34	35	191	6	3	93	10	109	95	665	75	740
Nombre de résidents possibles	13	106	16	24	38	329	6	24	98	35	60	51	800	134	934
Nombre de décès résidents dans l'établissement <sup>2,3</sup>	10	5	0	10	8	30	1	3	17	0	19	12	114	0	114
Nombre de décès résidents à l'hôpital <sup>2,3</sup>	0	11	0	1	1	37	0	0	5	3	8	6	72	1	73

<sup>1</sup>Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

<sup>2</sup>Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

<sup>3</sup>Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1<sup>er</sup> mars et le 29 avril 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

**Au total, 340 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.**

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au **29 avril, 174 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 19,4 % des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

- Parmi les signalements, **1 465 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes) Covid-19 (-112 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **114 sont décédés au sein des établissements** (+ 5 par rapport à la veille) et **72 sont décédés à l'hôpital** (+ 3 par rapport à la veille suite - Ces décès sont inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » dans le tableau des données hospitalières SI-VIC).

**Pour rappel**, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.



## CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :

**0800 130 000** (appel gratuit)

Toutes les informations à jour

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Cellule régionale de renseignements Covid-19

[ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr](mailto:ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr)

Contact presse :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)